

2015 FBC ANNUAL DEFENCE CONFERENCE

11 et 12 mars 2015, Ambassade de France, Londres



RAPPORT



Dr Claire Chick

Head of Defence, Franco-British Council
clairechick@francobritishcouncil.org.uk



www.francobritishdefence.org



Sommaire

DES DEFIS IMMEDIATS S'IMPOSENT

Le terrorisme en haut de l'agenda commun
Le partage de l'aviation de combat à l'essai
La communication, une démarche plébiscitée

LA FORCE EXPEDITIONNAIRE EST PRÊTE. POUR QUI?

La RAF et l'Armée de l'air: deux voix en une
Londres tire des leçons de l'approche globale
Les priorités stratégiques en ordre dispersé

LE FRANCO-BRITANNIQUE PEUT MIEUX FAIRE

Attention au niveau d'engagement politique
L'équipement dans le bilan des cinq ans
Pour un concept d'opération en système

WE NEED YOU

Paris exhorte à l'engagement en Afrique
Faire bouger les lignes sur l'Europe de la défense...
S.O.S SDSR, une fenêtre pour activer le partenariat?



Session plénière, 2015 FBC Defence Conference

La cinquième conférence de défense du Conseil Franco-Britannique (CFB) s'est déroulée les 11 et 12 mars 2015 à la Résidence de France à Londres. Organisée sous le haut patronage de SE Sylvie Bermann, ambassadeur de France au Royaume-Uni, cette manifestation annuelle a rassemblé soixante-dix personnalités issues de la haute administration civile et militaire, du milieu parlementaire, industriel et académique. Elle s'est notamment distinguée par une intervention conjointe du Chef d'état-major de l'Armée de l'air et du Chief of the Air Staff en ouverture de la conférence.

Cette rencontre a pris place quelques semaines avant les élections générales au Royaume-Uni. Le bilan à faire sur les cinq premières années du partenariat de défense aura été le fil rouge de l'ensemble des débats avec une volonté affichée de se projeter sur les années à venir.

Dans le prolongement des thèmes abordés en 2014 et en vertu des évolutions en cours, la conférence s'est répartie en quatre tables rondes qui individuellement ont traité: du défi lancé sur le partage de l'aviation de combat; de l'adéquation entre les ambitions politiques et les budgets de défense; des orientations stratégiques de l'interopérabilité franco-britannique; des leçons à tirer de la coopération entre 2010 et 2015. Le présent rapport propose une analyse croisée des discours et discussions issus de ces ateliers et des sessions plénières.

« Le Franco-British Council a la réputation établie de soulever les bonnes questions au bon moment. Je souhaiterais adresser mes remerciements aux co-présidents et aux membres du Conseil pour tous les efforts de soutien entrepris dans le domaine de la défense »

Philip Dunne

Minister for Defence Equipment, Support and Technology



SE Sylvie Bermann, Professeur Gilles Kepel

Des défis immédiats s'imposent

Le terrorisme en haut de l'agenda commun

Lost in translation. Ce sentiment exprimé, non sans inquiétude et sincérité, par de nombreux délégués à la conférence de défense du Conseil Franco-Britannique a traversé l'ensemble des instances de discussion de l'édition 2015. La remise en cause du système international par des acteurs non étatiques n'est pas l'objet de préoccupation, ce postulat est entré dans l'analyse de la théorie des relations internationales depuis quelques années déjà. C'est le changement brutal du contexte stratégique et la rapidité à laquelle les choses évoluent qui ont été considérés comme les marqueurs d'un environnement international devenu profondément complexe. Au centre de cette planisphère en turbulences, l'Europe a été identifiée comme particulièrement exposée. Notamment sur ses façades orientale et méridionale où la nature des enjeux de sécurité sont qualifiés d'extrêmement graves. La perspective que la Libye devienne un front actif du djihad a ajouté au caractère menaçant du terrorisme sur les rives de la Méditerranée.

« *We need to be serious about information and intelligence reform if we want to respond to the threats* »

ACM Sir Stuart Peach

Vice Chief of the Defence Staff

Les diplomates et les militaires le reconnaissent: la férocité des agressions de l'Etat islamique et des mouvances qui s'y rattachent les place dans l'inconfort et leur demande une capacité à s'adapter qu'ils n'ont pas encore acquise. Malgré les efforts de planification, les Etats et les organisations internationales ne parviennent pas à tacler le caractère imprévisible des nouveaux dangers. Comment réagir dans un environnement marqué par l'ère du soupçon? Comment s'attaquer aux interactions des zones du Moyen-Orient avec les immigrations occidentales? Comment faire face au défi intérieur du départ

de populations en mal d'identité, qui arrivent sur le champ de bataille syro-irakien pour détruire l'Europe? Les diplomates sont surprises par la dangerosité des conflits actuels qui brouille les cartes de la stratégie traditionnelle.

La question d'une responsabilité franco-britannique à se mobiliser autour d'une réflexion commune se pose. La France et le Royaume-Uni peuvent-ils de concert s'accorder sur une approche utile et crédible? La possibilité d'inclure

le terrorisme dans une nouvelle mouture des traités de Lancaster House pourrait faire sens. Mais plus longuement, en faisant le constat que les individus experts en matière d'exploitation de données représentent les premières menaces aux frontières, des voix ont mis l'accent sur l'urgence d'une coopération bilatérale dans l'espace de l'information, où tout reste à faire. L'explosion des réseaux sociaux est considérée comme particulièrement préoccupante et exige une démarche structurée pour contrer la complexité des attaques. Ici, les milieux de la défense et de l'université doivent se rejoindre pour mettre en regard leur expertise et contribuer à clarifier la compréhension de l'échiquier, avec le bénéfice immédiat de corriger la dissociation entre la haute sphère administrative et le monde académique.

Le partage de l'aviation de combat à l'essai

Les enjeux technologiques pour maîtriser ces nouvelles menaces ont largement occupé l'espace du débat. En rapport étroit avec une actualité récente, le thème majeur de la coopération dans l'aviation de combat a réuni autour de la table les décideurs politiques, industriels et militaires pour interroger la viabilité du projet FCAS (Future Combat Air System), enclenché dans sa phase de faisabilité entre les deux gouvernements depuis novembre 2014. Un secteur industriel particulièrement sensible car étroitement rattaché aux orientations souveraines des politiques étrangères et de défense de chaque Etat. Apanage de la capacité technologique des grands pays, les drones sont qualifiés d'essentiels face à la diversification de la menace. Sur la première étape-test d'un projet franco-britannique complexe, qui assemble deux industriels farouchement compétiteurs à l'international, et qui exige un rapprochement à partir de structures administratives très différentes, l'enthousiasme a été fort des deux côtés de La Manche.

« Ce projet FCAS, je le qualifie volontiers d'historique: il est extrêmement ambitieux et emblématique de notre coopération »

Laurent Collet-Billon
Délégué Général pour
l'Armement

de l'environnement international. L'investissement est de taille car l'exercice n'est pas seulement technologique, mais exige également de sortir des solutions opérationnelles claires, avec la perspective de bénéfices économiques, y compris dans le domaine de l'emploi. Ils estiment que ce qui a été accompli depuis le sommet de Brize Norton (janvier 2014) montre la détermination des deux pays avec une première phase de travail en commun très encourageante.

Les Français n'ont pas été moins convaincus. Excellence des quatre premiers mois du démarrage des travaux selon le DGA (Délégué Général pour l'Armement), qui considère que les résultats de la phase de faisabilité formeront l'épine dorsale de la feuille de route du FCAS. Qualifiée de stratégique, cette mise à l'essai de la coopération dans l'aéronautique de combat est évaluée comme un programme d'investissement majeur qui s'inscrit dans le long terme. Avec des justifications budgétaires évidentes: les deux voisins riverains de La Manche ne peuvent plus mener seuls les projets futurs d'aviation de combat. Une réalité financière qui

Défis communs franco-britanniques face au djihadisme

A partir de 2005, l'Europe est la cible principale du "3ème âge" du djihadisme. Ventre mou de l'Occident, elle est identifiée comme un vivier où des millions de musulmans mal assimilés constituent une armée de réserve du djihad. Le développement fulgurant du monde du virtuel et des réseaux sociaux véhicule l'idée de briser les sociétés européennes en favorisant la montée en puissance de l'extrême droite à partir d'une islamophobie croissante, elle-même génératrice de fracture sociale, de guerres civiles, voire *in fine*, de la destruction de l'Europe.

« Contrairement à l'époque d'Al-Qaïda, qui n'avait jamais véritablement réussi à recruter dans les sociétés européennes, nous sommes confrontés aujourd'hui en France et au Royaume-Uni à un véritable phénomène de société et les politiques publiques doivent s'en préoccuper, non pas seulement en termes de politiques de sécurité mais aussi en termes de cohésion nationale. Ces enjeux sont compliqués car nos sociétés n'y sont pas véritablement préparées. Mais c'est un défi franco-britannique car nous sommes les deux Etats qui avons le leg imperial le plus important en Afrique et au Levant. Nous devons penser ensemble ce type de défi »

Professeur Gilles Kepel,
Sciences Po



Eric Trappier, Guy Griffiths

devient une opportunité unique à un moment où le retour d'expérience des opérations les plus récentes témoigne de la grande proximité des deux armées de l'air, dont l'interopérabilité demande à être soutenue. Pour la France, le FCAS doit permettre aux partenaires de Lancaster House de rester dans un cercle de plus en plus étroit de nations disposant d'une aviation de combat autonome et souveraine.

A condition de pouvoir compter sur les industriels. Les efforts d'alignement du secteur aéronautique, une maîtrise d'oeuvre à toute épreuve en termes de performance et de coût, flexible et inventive, sont des objectifs lourds à porter. Mais à la question "le temps est-il venu de partager l'aviation de combat?" la réponse de BAE Systems s'est faite sans détour: "Absolument". Une vue commune sur un concept d'opérations, un calendrier cohérent et des budgets arrêtés sont les trois conditions incontournables pour réussir, a précisé l'entreprise britannique. Son partenaire français s'est dit très mobilisé. Pour Dassault, ce travail entrepris en amont au bon moment est décisif pour éviter l'achat sur étagères. L'industriel a d'ailleurs renvoyé le défi aux décideurs politiques: sauront-ils résister sur le cycle long?

La communication, une démarche plébiscitée

Reste que si la volonté conjointe de répondre aux nouvelles menaces engage une dynamique sur les moyens adéquats pour y faire face, rien ne se fera plus sans l'aval des opinions. Mais que souhaitent les citoyens français et britanniques? Que savent-ils de la coopération de défense en cours entre les deux nations? La communication au public, déjà considérée comme déterminante par le passé, mais qui n'a jamais fait l'objet de développements concluants dans aucune des conférences annuelles du CFB, est mise en avant avec force en 2015, avec un caractère

« You should be left in no doubt that there is an ability for these two companies to collaborate despite the fact that we will continue to compete »

Guy Griffiths

Group Managing Director International,
BAE Systems

Phase d'étude de faisabilité du FCAS

En novembre 2014, les directeurs nationaux de l'armement français et britannique ont remis à six industriels des deux pays les contrats conjoints de la phase de faisabilité du projet FCAS (Future Combat Air System). L'enjeu est de préparer la prochaine génération d'avions de combat qui doit être mise en service à l'horizon 2030-2035. La phase de faisabilité dure deux ans et dispose d'un budget de 150 millions d'euros. Elle doit apporter des réponses sur les gains opérationnels apportés par les drones de combat et confirmer qu'ils sont techniquement faisables et financièrement réalisables. Elle va tester la capacité des deux nations à converger vers des solutions technologiques communes selon un concept d'opération partagé. Les gouvernements disposeront en 2016 des éléments de décision en vue du lancement de la phase de démonstration. Mais dès la fin 2015 la forme du véhicule aérien et le choix d'un moteur commun devraient être sélectionnés.

impérieux. Les populations sont anxieuses et cette anxiété est récente. Les contours imprévisibles du terrorisme qui porte atteinte à leur vie quotidienne exigent de leur fournir des explications. Le concept de sécurité est décrit comme étant plus comestible que celui de défense, et à travailler. Ici le langage prend toute son importance et nombreux sont les intervenants qui ont revendiqué une réflexion sur le vocabulaire utilisé. Le recours à la notion de protection des territoires et des individus, par opposition à celle de menace, rassure, en tant que fonction régaliennne de l'Etat qui s'exerce sur les affaires du dedans, et du dehors.

Les parlementaires sont intervenus pour promouvoir l'urgence d'un débat avec leurs électeurs. En particulier au Royaume-Uni. Car les enjeux de la défense ne sont pas compris. Les Britanniques sont aujourd'hui sceptiques sur la façon dont l'argent public est dépensé. Ils n'ont pas cautionné l'Afghanistan, ils pensent



Air Cdre Paul Lyall, députée Patricia Adam, député Gwendal Rouillard

que la Libye est un échec et que la guerre en Irak n'est pas bien engagée. Alors, dépenser plus, pour quoi? Difficile pour les élus de Westminster d'inciter à sauver le quota des 2% du PIB pour les dépenses de sécurité, qu'ils ont pourtant défendu bec et ongles auprès de leurs alliés lors du sommet du Pays de Galles en septembre 2014. Les députés, de droite comme de gauche, font leur mea culpa et continuent sur leur devoir d'explication. Personne chez eux n'est contre une intervention militaire mais tous veulent savoir pourquoi leur pays s'engage dans la gestion d'un conflit, et en vertu de quelle analyse: l'intérêt national? La sécurité globale? Le développement international? Les MPs (Members of Parliament) doivent regagner la confiance de leur public à l'heure où le principe d'une opération n'est pas acquis mais doit être systématiquement défendu au cas par cas. Ce débat public n'est pas encore arrivé en France. Mais la France n'en sera pas exempte, prévient un délégué. Et de fait, les députés de l'Assemblée Nationale ont eux aussi témoigné sur l'obligation de répondre à l'opinion. Notamment pour faire de la pédagogie, expliquer que la paix n'est pas gratuite, qu'elle a un prix pour garantir la sécurité, et qu'une capacité collective en Europe doit expliquer cette idée simple au moment où la Belgique, pays hôte des institutions européennes et atlantiques, baisse son budget de défense.

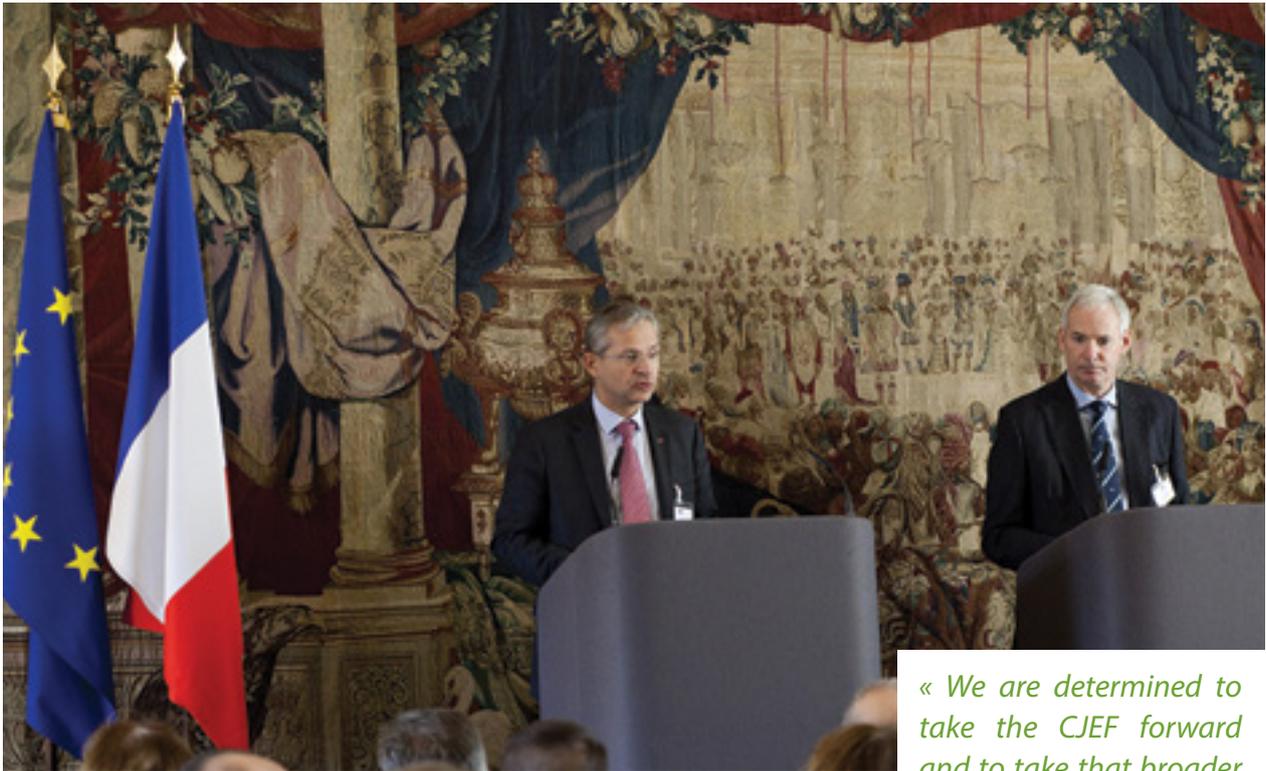
« Il faut que le débat devienne public »

Patricia Adam

Présidente de la commission de la défense nationale, AN

Le dossier spécifique de la coopération franco-britannique de défense a fait l'objet d'échanges soutenus. Il n'est pas connu du grand public, et en amont, un nombre infime de parlementaires connaît l'existence des traités de Lancaster House. Entre cinq et dix à l'Assemblée Nationale. Difficile alors d'informer sur le chemin accompli entre les deux pays depuis 2010, sur la dynamique enclenchée au sein des groupes de travail, sur le tissage d'un réseau qui se resserre. Les enjeux du partenariat entre Paris et Londres sont totalement ignorés, faute de communication sur le sujet. Probablement, le premier déploiement de la force expéditionnaire commune (CJEF) donnera un signal

fort sur la réalité de la coopération, de même que les sommets entre chefs d'Etat et de gouvernement sont des activateurs d'information sur la relation bilatérale. A court terme, en 2016, les commémorations sur la bataille de la Somme enverront un message aux opinions. Mais l'idée est de faire plus pour étendre la communication à un auditoire élargi. Plusieurs délégués ont ainsi estimé que le Conseil Franco-Britannique avait une place à prendre pour expliquer la réalité concrète de la coopération de défense et sa contribution à la sécurité globale. L'organisation d'une manifestation ouverte au public, juste avant ou juste après la conférence annuelle, est recommandée. De même, le CFB pourrait envisager d'associer à la conférence annuelle des acteurs de haut niveau moins convaincus par le partenariat de défense ou moins impliqués, et issus par exemple des ministères de l'intérieur, du Trésor, du Développement...



Général Denis Mercier, Air Chief Marshal Sir Andrew Pulford

« We are determined to take the CJEF forward and to take that broader friendship into the future »

ACM Sir Andrew Pulford
Chief of the Air Staff

La force expéditionnaire est prête. Pour qui?

La RAF et l'Armée de l'air: deux voix en une

Le discours prononcé côte à côte par les chefs d'Etat-major de l'armée de l'air français et britannique, leur co-présidence dans l'atelier sur l'interopérabilité, leurs interventions au sein des différentes instances de discussion auront été une claire démonstration d'une relation personnelle de proximité, développée en vertu d'un travail conjoint de haute intensité. Une empathie affichée entre deux aviateurs activateurs du partenariat franco-britannique de défense.

La capacité de leurs unités à intervenir sur très court préavis sur l'ensemble du spectre des opérations illustre la flexibilité de la puissance aérienne. Le volet naturel de leur coopération, issu d'une longue expérience d'interopérabilité, a concrètement bénéficié de la signature des accords de Lancaster House, et aujourd'hui prend toute sa place dans le croisement des enjeux de sécurité intérieurs et extérieurs. Au plus haut de la hiérarchie, l'unicité du comité stratégique *board to board*, leur permet de traiter des problématiques opérationnelles avec beaucoup de transparence, et de parler d'une seule voix dans les instances européennes (EURAC) et atlantiques (NACS) pour formuler des propositions et initier des projets. Le réseau des officiers d'échange stimule de son côté le partage des domaines d'excellence, et sur le terrain, l'expertise de la "Force Protection" britannique en matière de commandos, le savoir-faire des tireurs d'élite français sur hélicoptères profitent aux deux partenaires. La performance des opérations franco-britanniques de protection des espaces aériens a elle aussi été soulignée.

De la culture commune à l'intégration

« Cette culture commune qui avant tout est une aventure humaine, c'est une priorité. Nous essayons d'en faire une force en parlant de la même voix dans les instances européennes ou atlantiques. Et nous souhaitons aller plus loin dans l'intégration. C'est le sens du déplacement que nous avons mené conjointement, une grande première je crois, en Afrique, en rendant visite, ensemble, alors qu'ils étaient en opération, à nos détachements. Plus que du côté à côté, nous avons l'ambition de déployer des détachements communs. Cette ambition est réaliste. »

Général d'armée aérienne
Denis Mercier, Chef d'état-major de l'Armée de l'air

« Il ne s'agit pas simplement pour nos forces navales, terrestres et aériennes de coopérer, mais d'assurer une interopérabilité dans le renseignement, le ciblage et les règles d'engagement. C'est à partir de ces acquis qu'en 2016, l'exercice GRIFFIN STRIKE se mettra en place avec 10 000 soldats impliqués, en vue d'une validation finale du concept. Bien entendu, aboutir sur la montée en puissance de la CJEF n'est pas une fin en soi, mais au contraire le début du maintien en condition de cette force réellement déployable. »

Vice-admiral Duncan Potts, Director General Defence Academy

Les objectifs de la CJEF

- Disposer d'une force interarmées pouvant aller jusqu'à 10 000 soldats déployables sur court préavis
- Permettre des opérations d'entrée en premier de haute intensité à hauteur de 90 jours
- Monter un C2 exercé aux niveaux stratégique, opérationnel et tactique.
- S'accorder sur les systèmes de communication et d'information

Les missions de police du ciel (jeux olympiques de Londres ou plus récemment, relais de typhoons et de rafales pour interciper les bombardiers russes au-dessus de La Manche), les mécanismes de la réassurance dans le cadre d'une coordination transfrontalière au-dessus des Etats baltes sont des exemples du bon fonctionnement entre les deux armées de l'air. Les capacités de transport aérien britannique allouées pour Serval, le détachement de Tornados sur la base de N'djamena en 2014 au Tchad sont d'autres moments clés du partenariat.

Et la CJEF bien sûr. La montée en puissance de la Combined Joint Expeditionary Force est le produit vedette des chefs d'état-major des armées de l'air qui estiment que la relation entre les deux quartiers généraux opérationnels –PJHQ et CPCO- n'a jamais été aussi proche et témoigne de l'aboutissement des objectifs au niveau stratégique, opératif et tactique. Le commandement et la conduite des opérations au niveau interarmées, au centre du processus de finalisation de la CJEF touche de près le travail de la RAF et de l'Armée de l'air. En 2014, la France a intégré des officiers britanniques pour les exercices préparatoires à la Nato Response Force. Au sein des JFACC (commandement de la composante aérienne de la force interarmées), les officiers des deux pays ont produit un concept commun d'opération air en cohérence avec l'emploi interarmé de la CJEF. Aujourd'hui, c'est un document de référence pour la planification et l'exécution des opérations aériennes de la force franco-britannique. Les militaires sont prêts.



Baroness Tessa Blackstone, Charles Grant

Londres tire des leçons de l'approche globale

Les décideurs politiques le sont-ils? La France et le Royaume-Uni sont-ils d'accord sur la façon de recourir à la force conjointe? Dans quel type d'opération souhaitent-ils s'engager? Le déclenchement de l'opération française aéro-terrestre Serval en janvier 2013 aurait pu se faire dans le cadre bilatéral de la CJEF. Car à la demande du président malien, et pour répondre à la menace terroriste sur Bamako, il a fallu réagir vite, à l'appui d'unités bien entraînées. Le débat pose ainsi la question des ambitions de Londres: existe-t-il une divergence d'approche entre la France et le Royaume-Uni sur l'engagement de troupes au sol?

La réponse des Britanniques est claire: sans l'ombre d'une hésitation, si une guerre se déclenchait, ils iraient, ils seraient là. Dès lors que leur public est informé des enjeux d'un

conflit, des objectifs à atteindre, les forces militaires britanniques sont prêtes à partir, à l'image de ce que la France a fait au Mali. Reste qu'outre-Manche, la priorité à donner à une approche globale *versus* une intervention militaire de haute intensité se confirme tous les jours un peu plus. La rencontre annuelle 2015 du CFB aura mis en évidence leur conviction selon laquelle le militaire est essentiel mais il ne peut pas tout. L'Afghanistan a été le point clé d'un argumentaire selon lequel Londres a mis du temps, mais a tiré des leçons de ce conflit: il faut privilégier une stratégie qui préserve les vies humaines, qui favorise la gouvernance la plus stable possible, un système judiciaire contre la corruption, un gouvernement de consensus fixé sur un projet éducatif... Ce positionnement sur les enseignements à tirer de l'intervention en Afghanistan se prolonge sur l'Afrique: avant d'envoyer des troupes, il faut s'attaquer aux racines des crises pour comprendre comment stabiliser un pays.

« *We did learn lessons in Afghanistan. And this is important we don't reinvent the wheel in any new country in which we intervene* »

Rt Hon James Arbuthnot MP

A l'image de ce qui a été fait en Somalie, au Nigéria. L'opération Barkhane répond elle-aussi à ce type d'approche avec des processus politiques pour reconstruire le Mali (négociations d'Alger). Elle est valorisée dans ce qu'elle illustre la coopération franco-britannique dans le cadre d'une intervention d'aide et d'entraînement des forces proposée aux nations africaines. Dans ce schéma, la préparation d'opérations menées conjointement avec les armées africaines souveraines et l'objectif de les autonomiser, constituent la valeur ajoutée du partenariat de Lancaster House.

Les priorités stratégiques en ordre dispersé

La France adhère largement au principe d'une approche globale telle que défendue par les Britanniques. Mais en amont, la question demeure sur les orientations à donner aux priorités des deux partenaires. Le dialogue stratégique peine à trouver une concrétisation sur les théâtres d'opération. Le débat s'ouvre sur un lot d'interrogations. Agir militairement ensemble, mais pour quoi faire? Déployer la CJEF, mais en

vertu de quels scénarios? Le constat est fait que depuis 2010, la force conjointe s'est construite au fil d'ambitieux entraînements extrêmement satisfaisants, sans savoir si pour les cinq prochaines années les décideurs politiques seront d'accord sur la façon d'y avoir recours. La crainte de rester au niveau de l'exercice ou du concept n'est pas absente des discussions. Le traité de Lancaster House ajoutant à la confusion en évoquant la curieuse possibilité pour l'un des signataires de demander à son partenaire d'employer "leur" force en son nom et vice et versa.....

« *I see that the traditional military approach of our two countries is more different than I had expected: what can we do about it ?* »

SE Matthew Rycroft

UK permanent Representative to the UN

Faut-il créer un centre unique de planification? Le blocage n'est pas tant au niveau opérationnel. Le contexte international interroge davantage. La menace russe, non mentionnée dans les accords de 2010, induit-elle de revoir la façon d'appréhender les nouvelles situations stratégiques? D'envisager une réponse commune sur l'Ukraine? La lutte contre le terrorisme, absente de la feuille de route du partenariat franco-britannique, est-elle devenue le fil rouge des interventions occidentales? Faut-il réfléchir à une riposte commune sur la menace islamiste? L'Afrique: existe-t-il des intérêts partagés sur le continent noir? Comment concilier l'approche française –militaire, opérationnelle, au Mali, en République Centre Africaine- avec les priorités que les Britanniques mettent en avant sur les politiques de stabilisation et de développement? Faut-il valider que les deux conceptions sont différentes mais utilement complémentaires, et le cas échéant, bénéfiques pour répondre à la diversité des théâtres en Afrique?

Le dossier sensible de l'autonomie stratégique est au coeur de ces réflexions. Le constat est fait que les deux pays doivent s'accorder davantage sur l'évaluation de l'environnement international. Dire si la CJEF est uniquement une force de tout dernier recours pour la gestion de crises de haute intensité, ou si sa tâche peut être plus large que celle envisagée à l'origine. Dire si elle devrait jouer un rôle dissuasif dans le cadre de conflits de plus basse intensité. Si elle pourrait être déployée au nom de la réassurance. S'il faut avancer au cas par cas, ou avoir l'ambition d'un cadre stratégique partagé entre la France et le Royaume-Uni. Si un retour d'expérience sur certaines opérations traumatisantes apporterait un éclairage sur la question de l'envoi de troupes au sol.



SE Peter Ricketts, Rory Stewart MP

Le contexte des élections générales et la perspective d'un nouveau Livre blanc sur la défense ont conduit le Royaume-Uni à observer une évidente réserve. C'est la France qui est intervenue assez longuement pour défendre le besoin d'une harmonisation des politiques étrangères, et d'une analyse commune des menaces régionales. Une approche déjà défendue en 2014. Selon elle, le manque de réflexion sur les leçons à tirer des interventions occidentales (américaine, britannique, française) pèse et l'histoire de l'échec stratégique en Afghanistan reste à écrire. La relation de Londres avec Washington fait aussi l'objet de critiques directes: le choix britannique de forces armées très réduites axées sur la haute intensité, très coûteuses, est-ce tenable dans la durée? N'est-il pas temps d'engager un débat franco-britannique sur la stratégie des Etats-Unis, partenaire structurant pour la France et le Royaume-Uni? Sur le choix des théâtres d'opération, la DGRIS (Direction Générale des Relations Internationales et de la Stratégie) met en garde sur une divergence croissante des priorités stratégiques avec Washington et prend avec précaution l'enthousiasme déclaratoire des Américains sur le partenariat de Lancaster House. La diminution de la volonté américaine de s'impliquer dans la gestion des crises et ses orientations vers les îles pacifiques ne vont pas disparaître. Et la France et le Royaume-Uni se retrouveront de plus en plus devant le choix d'intervenir, au mieux avec les Américains dans un rôle de soutien. Au pire, sans eux.

« Nous n'aurons pas une divergence stratégique croissante avec les Etats-Unis mais une divergence croissante des priorités stratégiques »

Philippe Errera
Directeur Général DGRIS



Atelier sur l'interopérabilité militaire

Le Franco-Britannique peut mieux faire

Attention au niveau d'engagement politique

Les Français et les Britanniques pourraient-ils seulement y prétendre? Au fil des échanges, les interrogations cheminent sur la "personal chemistry" entre grands responsables, portée aux nues en 2014 dans la foulée du sommet bilatéral de Brize Norton. En 2015, il n'est pas sûr que l'entente "naturelle" entre la France et le Royaume-Uni, consignée dans les textes de 2010, soit au meilleur de sa forme. La difficulté à se mettre d'accord sur les questions stratégiques interroge sur le niveau de l'engagement politique. Qu'est devenue la volonté de départ d'optimiser les capacités des deux pays sur un spectre large d'opérations, de renforcer l'industrie de défense, de déployer conjointement, de sécuriser la viabilité de la dissuasion nucléaire, d'afficher une détermination commune dans le cercle des enceintes internationales?

L'incontournable utilité des traités de 2010 n'a en tout cas pas fait débat. A la question-titre d'un des ateliers "Et si Lancaster n'existait pas?" la réponse a été unanime: il faudrait l'inventer. La France, de droite comme de gauche, considère que les deux pays n'ont pas le choix de s'interroger, les traités de Lancaster House ne peuvent qu'exister. Les Français et les Britanniques sont des partenaires privilégiés dans la défense, les deux acteurs crédibles en

« We need to have regular re-confirmation of the political will behind this cooperation »

Sir Peter Ricketts

British Ambassador to France

Europe et sont aujourd'hui beaucoup trop liés pour revenir sur le principe de cette coopération, même si les progrès se font pas à pas. Une appréciation qui trouve pleinement écho chez les Britanniques, pour lesquels aucun accord dans le domaine nucléaire n'aurait été envisageable sans un traité garant d'un socle de confiance inégalé d'accès mutuel à des technologies souveraines. De même, le caractère inédit de la gouvernance systématique installée entre les deux rives de La Manche a été rendu possible grâce à la feuille de route arrêtée en 2010. Lancaster House a changé la dynamique de la coopération.

Reste que la fatigue voire la dépression opérationnelle observée en Europe, alors que les menaces surprennent au sud et à l'est, rendent le champ d'observation paradoxal. Quand chaque pays responsable devrait élever ses ambitions stratégiques, les budgets de défense des chancelleries tombent en déflation. Quand la dégradation du contexte mondial devrait mobiliser les Etats-majors, les moyens diminuent.

La France fait valoir qu'elle a arrêté le choix difficile de maintenir l'équilibre entre les impérieuses nécessités stratégiques et ses capacités financières en sécurisant *a minima* son budget de défense (LPM 2013), et en validant une réduction de la diminution des effectifs décidées dans les armées (Conseil de défense du 11 mars 2015). Mais la France et le Royaume-Uni peuvent-ils, ensemble, prendre cette direction? Souhaitent-ils aller au devant de la menace pour assurer la sécurité de leurs citoyens? Ont-ils, à deux, cette ambition politique en 2015?

« Lancaster House est un exemple parfait du bénéfice opérationnel qui fonctionne indépendamment des cycles politiques »

Général d'armée aérienne Gratien Maire
Major général des armées

Les officiers généraux des deux pays sont intervenus et ont fait part de leurs attentes. Si la CJEF a atteint un degré d'interopérabilité exemplaire pour contrer les menaces en vue d'un engagement conjoint à partir de 2016, le maillon manquant reste la volonté politique d'y recourir. Cette force ne questionne pas le travail en commun des opérationnels, excellent au niveau tactique et qui a toujours bien fonctionné, elle interroge sur la possibilité d'une prise de décision de déployer ensemble. C'est l'angle politique de l'interopérabilité bilatérale qui est laissé pour compte, faute de cohésion en matière de politique étrangère et de sécurité, faute de planification en vertu d'un objectif commun, faute d'une intention claire sur la façon d'utiliser la force expéditionnaire. Plusieurs représentants des deux gouvernements n'ont pas dit le contraire: la question politique bloque par exemple une intervention commune dans le Sahel. Et le défi aujourd'hui est de trouver la façon de maintenir la dynamique, de vérifier que l'entente entre l'Elysée et le 10 Downing street perdure. Car dans le domaine de la volonté politique, l'exercice est à refaire régulièrement. Très régulièrement. Personne n'a jamais prétendu que convaincre sur la nécessité du partenariat de défense serait un jour une tâche acquise.

L'équipement dans le bilan des cinq ans

Le domaine de l'armement n'est pas non plus gratifié de volet facile de la coopération. Mais pour beaucoup, les programmes bilatéraux industriels en cours ont été engagés grâce à l'accord de Lancaster House. Il contribue au maintien des capacités existantes tout en se projetant sur le développement de nouvelles. Il participe à ce que l'industrie de défense reste compétitive dans le cadre d'un partenariat pragmatique qui avance.

Certains délégués directement impliqués sont franchement positifs: cette coopération a survécu à deux ministres de la défense au Royaume-Uni et à un changement de gouvernement en France!

Le point de vue industriel est élogieux. Pour Thales, il y a un avant et un après Lancaster, car à partir de 2010 les projets commencent. Les plus récents –le partage de la guerre des mines (signature avec l'OCCAR qui accorde un consortium à Thales et BAE systems), les systèmes de drones tactiques à partir du Watchkeeper- sont des produits du traité franco-britannique. Le FCAS est quant à lui jugé prometteur, et sera significatif de la confiance engrangée sur les données techniques de la furtivité, jusqu'à des niveaux élevés de confidentialité. Pour d'autres industriels, l'accord



Louis Gautier, Laurent Collet-Billon



Air Chief Marshal Sir Stuart Peach

« *L'esprit de Lancaster nous anime* »

Pierre-Eric Pommellet
 Directeur général adjoint
 Systèmes de Mission de
 Défense THALES

de Lancaster House est aussi porteur d'un meilleur alignement des politiques d'armement, car l'interopérabilité franco-britannique pousse à une forme d'homogénéisation des besoins des deux armées en matière d'équipement. Ainsi la CJEF est considérée comme un outil fédérateur pour l'industrie, de coordination, qui pourrait permettre de connecter la feuille de route opérationnelle et technologique, de positionner l'industrie sur la trajectoire tactique des forces et de produire des équipements sur le marché au bon moment. Pour les cinq ans à venir, l'expérience concrète opérationnelle pourrait éclairer sur les besoins des forces françaises et britanniques. Un argument de stabilité important pour les militaires qui regrettent d'être souvent confrontés à des choix de renoncement.

D'autres sont moins enthousiastes, et font valoir que les programmes entrepris manquent d'ambition dans un contexte budgétaire il est vrai très contraint. Il faut aller plus loin. Avoir davantage d'inspiration et trouver la prochaine vague pour maintenir une dynamique. La discussion évolue autour de l'objectif initial du "pooling and sharing" consigné dans le partenariat franco-britannique. La mise en commun des équipements fonctionne dans l'industrie missilière mais devrait pouvoir être poussée, dans le domaine des hélicoptères par exemple. Elle sera déterminante pour l'aboutissement du projet FCAS, alors que le terrain est hautement sensible en termes de souveraineté. Sur le partage des capacités, le "sharing", les avis concordent sur les difficultés rencontrées. Là encore, la souveraineté se dresse, et pose la question des avantages de la spécialisation industrielle entre partenaires pour répartir les coûts. MBDA est intervenu pour à la fois donner du crédit au principe de la spécialisation et alerter sur la perte de vitesse de la dépendance mutuelle, "greater interdependence" en anglais. L'entreprise a prouvé la faisabilité de ce concept en mettant sur pied un certain nombre de centres d'excellence, sortes de laboratoires de la coopération franco-britannique qui vise à supprimer duplications et redondances. Le travail conjoint se fait sur des équipements encore modestes mais dans son principe, permet le transfert en France d'activités britanniques sur des programmes qui étaient uniquement développés au Royaume-Uni, et sa réciproque. Reste qu'en en cinq ans, cette dépendance mutuelle, inscrite dans le traité de Lancaster House comme un des objectifs majeur de la coopération, a perdu en visibilité. Elle doit être remise à l'ordre du jour et au premier plan du partenariat industriel.

Pour un concept d'opération en système

Côté opérationnel, la recommandation a été de prendre en compte à temps les défis du futur. Le lancement de l'étude de faisabilité du FCAS a ouvert le débat sur l'enjeu d'un nouveau concept d'opération, avec une implication remarquée des deux chefs d'état major des armées de l'air. Selon le CEMAA (Chef d'Etat Major de l'Armée de l'Air) et

« Je suis demandeur avec BAE Systems d'une boucle active entre le besoin opérationnel et ce que la technologie peut proposer »

Eric Trappier
PDG Dassault Aviation



AVM Edward Stringer, Victor Chavez

le CAS (Chief of the Air Staff), l'avenir de l'aviation doit se porter sur une vision renouvelée du combat. La perspective de devoir faire un choix entre appareils pilotés ou non a d'entrée de jeu été évacuée. Les deux plateformes doivent co-exister au sein des stratégies industrielles, la France et le Royaume-Uni ayant des programmes d'avions de combat pilotés au moins jusqu'en 2040. L'enjeu est d'élargir les capacités, de tirer le meilleur parti de la technologie pour permettre de relier toutes les plateformes, pilotées ou non, avec des systèmes de commandement et de conduite performants. C'est sous cet angle de système qu'il est nécessaire d'avancer, qui réunit des plateformes de nature diverse, et où les questions de communication et de liaison de données seront fondamentales, pour s'intégrer dans des réseaux et ramener l'information. La façon d'unir l'ensemble de manière transverse est une gageure technologique, et très peu de nations savent le faire. Mais, souligne le Général Mercier, "si nous ne développons pas ces systèmes, nous ne pourrions pas protéger nos nations demain". Le risque étant, qu'à l'heure où l'arme aérienne est de plus en plus sollicitée dans la gestion des conflits, des ruptures technologiques amènent à des ruptures opérationnelles sans appel.

« Nous sommes encore sur des voies parallèles avec le FCAS mais il est urgent de converger »

Antoine Bouvier
PDG MBDA

Dans les faits, les états-majors français et britanniques ont une réflexion capacitaire commune dans le cadre de leur *Combined Vision and Strategy*, et travaillent sur ces concepts d'opération du futur à partir de démonstrateurs technologiques existants. Une boucle active se met en place sur la conception des systèmes aériens, entre électroniciens, avionneurs et motoristes. Où les industriels mettent la technologie au service de la réflexion, et où les opérationnels font part de leurs besoins et exposent la complémentarité entre avions de combats pilotés au sol et ceux pilotés en vol. Au sein de ce schéma intégré, la question de la participation de l'industrie missilière à la réflexion systémique se pose. Le président de MBDA met en garde: "Je crois que c'est le bon moment pour intégrer dans le dossier FCAS les aspects armement. Si on ne le fait pas, nous prenons le risque d'avoir des incohérences au niveau de la performance du système." D'ailleurs, explique-t-il, on parle de plus en plus de système au niveau du missile lui-même, et la question n'est plus tant comment un missile s'intègre à une plateforme mais plutôt comment deux systèmes peuvent travailler ensemble. Les futurs missiles sur FCAS ne seront pas des évolutions des missiles actuels, ils seront totalement différents, et la réflexion sur l'optimisation de leur configuration en système doit être entreprise aujourd'hui. Cet appel pour faire converger les processus parallèles au sein d'un système unique a été appuyé par les militaires.



Atelier sur les contraintes budgétaires et les incertitudes stratégiques

We need you

Paris exhorte à l'engagement en Afrique

“Nous avons besoin d’un Royaume-Uni ambitieux et stratégique. C’est ce qu’il est. C’est ce qu’il doit rester”. Cet appel du Quai d’Orsay aux Britanniques pour qu’ils retrouvent leur ambition de puissance a été le relais d’une préoccupation partagée par l’ensemble des Français présents à la conférence FBC 2015. La France s’inquiète. La France ne peut pas tout faire. Devant l’ampleur des défis, elle veut pouvoir compter sur des partenaires prêts à agir.

« We cannot go below where we are now. Strategic and military impact of both our countries is the one asset we have »

Etienne de Durand

Directeur du centre des études de sécurité. IFRI

de vous” a encore souligné la directrice des affaires stratégiques au ministère des affaires étrangères, qui exhorte les Britanniques à maintenir leur volonté d’intervenir en opérations extérieures. Le Secrétaire général du SGDSN (Secrétariat Général de la Défense et la Sécurité Nationale) est intervenu pour évoquer la qualité du partenariat franco-Britannique. En matière de renseignement, le travail conjoint dans la lutte contre le terrorisme est significatif, notamment pour faire face à la menace des filières combattantes et à la propagande sur internet. Le Royaume-Uni est en avance et apporte à la France des solutions, y compris pour l’adaptation de la législation. Mais en Afrique? La France attend des actions de coopération. Dans sa mission de

neutralisation des actions d’AQMI sur la bande sahélo-saharienne, dans ses opérations d’endiguement des menaces en provenance de la Libye et de Boko Haram. Même s’il existe des solutions diplomatiques et de médiation, les militaires français ne peuvent pas intervenir isolément, ils doivent être soutenus avec des appuis européens. Les théâtres d’opération africains sont complexes, ils intègrent la dimension aérienne et satellitaire avec une élongation conséquente et un appui au sol indispensable. “Nous avons besoin des Britanniques à nos côtés” a-t-il renchéri.



Atelier sur les contraintes budgétaires et les incertitudes stratégiques

La pression est forte également du côté du ministère français de la défense qui craint le décrochage et souhaite que le Royaume-Uni mette son influence et ses moyens au service de la sécurité collective. Et notamment, que le partenariat franco-britannique sur le Sahel s'intensifie. Le partage des intérêts de sécurité sous l'angle de la complémentarité des théâtres africains doit être dépassé car il crée une forme de compétition contre-productive. La France attend ainsi de son allié qu'il occupe toute sa place dans la prochaine force expéditionnaire conjointe avec l'intention de déployer sur l'ensemble du spectre envisagé par le traité de Lancaster House, y compris les cadres européens et transatlantiques. Et avec la volonté de s'adapter à la diversité des contextes situés entre une opération bilatérale d'évacuation de ressortissants jusqu'à une mission d'entrée en premier en Afrique.

Le directeur du Center for European Reform (CER) à Londres a souhaité rassurer les Français, préoccupés également de ce que les perspectives budgétaires réduisent l'enveloppe britannique allouée à la défense. Les sondages du début de l'année 2015 montrent que l'opinion publique britannique s'alarme de l'insuffisance des ressources en matière de défense. Certes elle a jugé très sévèrement les guerres de Tony Blair en Irak et en Afghanistan, mais elle prend au sérieux l'importance du danger en provenance de la Russie. A l'évidence, les leaders politiques n'ont pas fait de la défense un enjeu de leur campagne électorale, les questions économiques et de fiscalité prenant largement le dessus sur les préoccupations de sécurité. Le vote des parlementaires contre une intervention en Syrie a aussi été un signal fort sur la posture de recul adoptée par les Britanniques dans la gestion des crises internationales. Mais la menace proférée à l'est de l'Europe peut changer les choses, mobiliser les décideurs politiques et "sauver" le budget et les ambitions stratégiques britanniques.

Faire bouger les lignes sur l'Europe de la défense...

L'Europe n'était pas un sujet inscrit au programme de la conférence de défense 2015. Certes la perspective du Conseil européen en partie consacré aux questions de sécurité, la crise en Ukraine, la progression de l'Etat islamique sur le pourtour méditerranéen justifiaient le traitement de la thématique sécuritaire à vingt-huit. Mais le contexte des élections générales au Royaume-Uni, avec la sortie des Britanniques de l'UE comme enjeu de campagne, incitait à remiser le débat. Sauf que l'Europe de la défense s'est invitée autour de la table.

Le contexte aujourd'hui est plus favorable à la progression d'une défense européenne. Ce sont les Britanniques qui ont défendu cette idée, notamment en mettant en avant un changement d'attitude aux Etats-Unis. Il y a dix-sept ans, au moment des accords de St Malo, Washington considérait avec suspicion les initiatives britanniques qui visaient une plus grande autonomie de l'Europe en matière de défense. Aujourd'hui, -le retour de la France dans l'OTAN aidant- ils sont beaucoup plus enthousiastes vis-à-vis du projet d'émergence d'une identité européenne, et valident les efforts de leadership franco-britannique sur le Vieux Continent. Par ailleurs, d'autres commentaires positifs ont fait valoir que la concordance des agendas franco-britannique et européen sur l'urgence à accorder au traitement de la menace terroriste étaient encourageants pour faire converger des intérêts partagés et initier des mesures innovantes. Le dossier du partenariat franco-britannique dans l'aéronautique de combat a de son côté incité les directeurs nationaux de l'armement à pousser le sujet UE en prônant l'idée d'"emmener" les Européens. Le projet FCAS, une fois piloté efficacement par la France et le Royaume-Uni, doit s'ouvrir à d'autres partenaires et permettre une évolution de la filière industrielle de l'aviation de combat au niveau européen.

Avec franchise, la France a aussi dit à ses partenaires britanniques ce qui n'allait pas. L'aspect budgétaire d'abord, et l'importance à leurs yeux que le Royaume-Uni s'en tienne aux engagements du sommet de l'OTAN sur les 2% du PIB pour que, à deux, ils puissent entraîner leurs alliés européens vers leurs responsabilités en matière budgétaire. La relation problématique avec la Commission européenne ensuite: sur les incitations fiscales à la mutualisation européenne pour optimiser les capacités et les dépenses; sur le financement des opérations UE, avec une utilisation de fonds européens; sur la mise en oeuvre d'une approche globale en Afrique, en poursuivant le renforcement des capacités des Etats tiers dans le cadre des missions PSDC, via l'initiative *Train and Equip*; sur une action préparatoire en matière de recherche et de développement qui là encore se ferait à partir de fonds européens. Le Royaume-Uni peut-il envisager une forme d'ouverture dans sa relation avec l'UE?

Enfin, la question de l'élargissement du traité de Lancaster House à d'autres Européens a pour la première fois été soulevée. Faut-il ouvrir ou approfondir le partenariat? Les Français et les Britanniques ne sont pas en phase dans leur réponse et reconnaissent qu'après bientôt cinq ans de coopération, le débat doit être initié. Notamment avec les Pays-Bas, contributeurs appréciés au Mali, et dont les efforts financiers sont significatifs de leur implication sur les questions de sécurité collective. Le contexte de la crise en Ukraine incite quant à lui à se tourner vers la Pologne, en prise directe avec les enjeux territoriaux de l'Est de l'Europe et bonne élève de la classe UE en matière de budget de défense. Et vers l'Allemagne bien sûr. Ici le sujet reste sensible. Car si la politique étrangère de la chancellerie d'outre-Rhin évolue de façon significative - l'Allemagne émerge dans la gestion de la crise ukrainienne, l'Allemagne prépare un Livre blanc- et incite à penser qu'on ne peut pas continuer à l'exclure du partenariat franco-britannique, en tant que nation, elle restera longtemps encore en marge des opérations militaires internationales. Se tourner vers l'Allemagne pose aussi la question de son industrie de l'armement, qui ne contribue pas à l'autonomie stratégique de l'Etat et n'est pas une composante de la posture de défense.

S.O.S SDSR, une fenêtre pour activer le partenariat?

L'inclination à un flottement de l'engagement politique, la divergence non résolue des priorités stratégiques, les interrogations sur les perspectives de déploiement de la CJEF, le lancement de la coopération FCAS dans le domaine d'une industrie souveraine invitent à chercher des éléments incitatifs, et renvoient à la question déjà soulevée en 2014 : dans quelle mesure le prochain Livre blanc du Royaume-Uni donnera-t-il une visibilité à la coopération franco-britannique de défense? Et très concrètement : la participation de la France aux réflexions britanniques, les éléments d'une plateforme industrielle franco-britannique dans l'aéronautique de combat, une orientation conjointe sur les opérations en Afrique peuvent-ils faire partie de la prochaine SDSR (*Strategic Defence and Security Review*) ?

La réponse des Britanniques est prudente mais donne aussi des indications sur la nécessité pour le prochain texte stratégique de refléter davantage les projets de coordination en matière de défense. Pour le MOD, il est important que la SDSR 2016 ouvre à son tour ses livres et prenne en compte la réalité d'une plus grande mondialisation des politiques étrangères et de sécurité. La menace est internationale, la réponse doit l'être également. Au plan budgétaire, l'arbitrage difficile entre fonction de projection des forces et celle de protection intérieure des citoyens incite les partenaires de Lancaster House à approfondir leur réflexion commune. Pour la Chambre des Communes, la participation française à la SDSR doit être acquise en réponse à l'invitation des Français aux Britanniques en 2012.



Pierre-Eric Pommellet, Paul Kahn, Général Gratien Maire

Le MOD confirme que des conversations “enrichissantes” ont été engagées avec Paris dans le cadre de travaux préparatoires avec une volonté de poursuivre.

Le lancement de la coopération franco-britannique dans le domaine sensible de l’aviation de combat pose la question concrète de la place de la stratégie industrielle dans le futur Livre blanc. Le MOD explique que des échanges et discussions sont engagés avec les acteurs industriels sur les capacités aéronautiques de combat, pour éclairer les orientations de la SDSR. De leur côté, les entreprises britanniques ont souligné que leur implication dans le débat est attendue pour donner un éclairage sur les choix futurs en matière d’équipement. Ils mettent en avant le modèle français afin que le Royaume-Uni s’en inspire, et qu’il inclut à son tour le volet des armements dans la SDSR. Le prochain Livre blanc est aussi l’occasion à leurs yeux de montrer leur détermination à relever le défi franco-britannique à des coûts abordables et leur plaidoyer vise la consignation d’un engagement ferme sur le budget de défense, pour ne pas hypothéquer le développement des programmes à venir, notamment en franco-britannique. Sur le FCAS en particulier, en expliquant que si l’investissement est conséquent, *in fine* il serait plus coûteux de ne pas le faire. Les Français de leur côté concèdent qu’ils seront très attentifs aux travaux britanniques de la SDSR et à ses orientations, aux ambitions capacitaire et industrielle du Royaume-Uni. Car l’aventure FCAS ne se poursuivra pas sans une forte disposition politique à la mutualisation. Le Cabinet Office réservera-t-il une considération particulière à la coopération franco-britannique de défense en la consignant par écrit? Tout est possible, les Français l’ont fait en 2013. Mais de là à penser qu’il accordera un paragraphe sur l’engagement en Afrique aux côtés de la France, rien n’est moins sûr.

« *We should include industrial strategy in the SDSR. It is expected* »

Paul Kahn
CEO Airbus UK

Conclusion

Ce qui a été dit en 2015

La conférence de défense du Conseil Franco-Britannique 2015 s'est ouverte dans un climat tendu mais les conclusions qui ont été rendues à l'issue de deux journées de réflexions croisées sont loin d'avoir été négatives. Le contexte bilatéral marqué par le point d'étape 2010-2015 a rendu cette édition particulière. A la fois premier bilan d'une expérience inédite de mise en application de traités de défense signés pour cinquante ans, et projection sur la meilleure façon de fonctionner pour les années à venir, cette rencontre annuelle a été riche en enseignements.

En toile de fond, le calendrier chargé des affaires domestiques britanniques -suites du référendum sur l'Ecosse, préparation des élections générales, perspective du nouveau Livre blanc sur la défense- ralentit l'avancement du dialogue franco-britannique sur un certain nombre de sujets, au moment même où la coopération exige des deux partenaires une aptitude à se prononcer sur des dossiers clés. D'où des échanges assez musclés, d'un ton nouveau, animés par la franchise, où la France comprend le débat intérieur au Royaume-Uni, mais expose sans détour ses attentes sur le nécessaire décollage du partenariat de défense, notamment en Afrique. Avec transparence, les Britanniques expliquent pourquoi ils ne privilégient pas le principe de l'intervention armée, les militaires ne cachent pas leur impatience devant l'absence de volonté politique sur le recours à la force expéditionnaire, et les industriels affichent leur détermination à faire aboutir la coopération dans des domaines de souveraineté.

Tous ont témoigné sur l'utilité incontournable des traités de Lancaster House. Sans lesquels la confiance engrangée dans le domaine nucléaire, l'unicité de la force commune, la mise en route de programmes d'armement et l'installation de la gouvernance administrative n'auraient pas vu le jour. Et pour lesquels la détermination des décideurs à nourrir le rapprochement reste l'élément pivot sur lequel repose le couple franco-britannique. Les chefs d'Etat-major des armées de l'air française et britannique, invités d'honneur de la conférence 2015, ont exposé avec enthousiasme les dividendes de cette entreprise et en quoi elle était indispensable pour se projeter sur des dossiers communs d'envergure.

Notamment dans le cadre d'un environnement international devenu extrêmement complexe. Le terrorisme est le nouveau sujet évoqué par les partenaires de Lancaster House en 2015, et, même si aucune réponse n'a été apportée à la question sur l'urgence d'une mobilisation pour la Libye, il est pris très au sérieux. Le lancement d'une coopération dans l'aéronautique de combat, déjà évoqué en 2014, se raccroche en 2015 à la menace terroriste et à la façon dont les performances technologiques peuvent répondre à la dangerosité des menaces. Le FCAS marque ainsi un tournant de la coopération bilatérale de défense. D'une part parce qu'il initie le rapprochement entre deux industriels qui depuis 2010 n'ont pas encore affiché les bénéfices qu'ils peuvent tirer du partenariat transmanche. D'autre part, parce qu'il induit une réflexion importante sur le concept opérationnel en système. Enfin, ce projet jeté au coeur du domaine de souveraineté des Etats met au défi les responsables politiques d'y répondre.

Ce qui doit être fait en 2016

Les ministres de la défense français et britannique n'ont finalement pas participé à la réunion de Londres 2015 pour témoigner sur le partenariat bilatéral de défense entré dans sa cinquième année. La coopération de défense ne se porte pas mal, mais aucune initiative de coopération ne passera si elle reste coupée du soutien politique. Probablement, une persévérance dans l'effort d'une association plus étroite entre les ministères de la défense et ceux des affaires étrangères apporterait au processus de consolidation politique. Car les mois à venir risquent d'être délicats. Notamment sur la question européenne. Il faudra ainsi s'assurer que d'une part, l'entente franco-britannique se protège des nuisances polluantes sur les désaccords sur l'Europe, et que d'autre part, la perspective d'un départ britannique de l'UE n'hypothèque ni le partenariat bilatéral de défense, ni les chances d'avancement d'une Europe de la défense chère aux Français. Dans cet effort, le temps sera assez court car dès lors que l'Hexagone entrera en campagne présidentielle, les compteurs franco-britannique se mettront à nouveau sinon au rouge, au moins à l'orange.



Ann Kenrick, Claire Chick

La définition d'un concept commun sur la façon de recourir à la force expéditionnaire est certainement un sujet prioritaire. La CJEF, opérationnelle au printemps 2016, attend d'être coiffée d'un concordat politique sur ses orientations stratégiques. La SDSR britannique pourra-t-elle atténuer la divergence des priorités entre la France et le Royaume-Uni? Souhaitera-t-elle s'engager sur la validation d'un programme dans l'aéronautique de combat? La pression est évidente sur les rédacteurs du Livre blanc britannique -beaucoup plus qu'en France en 2013- car la coopération de défense de Lancaster House a atteint aujourd'hui un stade butoir de maturité qui demande aux décideurs de se prononcer sur des sujets d'intérêt national.

Le Conseil Franco-Britannique doit continuer d'apporter sa pierre à l'édifice de la coopération de défense. C'est en tout cas ce qui émane des recommandations de plusieurs personnalités selon lesquelles,

pour activer les ressorts du partenariat et éviter que son flanc soit livré à la caricature, le CFB doit davantage communiquer sur les encours de la relation bilatérale. Poursuivre l'éclairage académique, diversifier le cercle de réflexion en l'ouvrant à de hauts responsables moins impliqués ou moins convaincus, ou encore, organiser une manifestation publique en marge de la conférence annuelle apporterait au processus de rapprochement. Les symboles ne sont pas toujours de bons indicateurs de tendance. Mais si la CJEF défilait sur les Champs-Élysées en juillet 2016, le bénéfice pourrait être double: toucher de près les opinions sur la réalité de la défense franco-britannique et envoyer un signal sur la détermination politique à la mettre en oeuvre?

Claire Chick, Juillet 2015



Les délégués à la conférence de défense 2015 du CFB

Participants 2015

Patricia ADAM

Députée, Présidente de la Commission de la défense nationale et des forces armées, Assemblée Nationale

Colonel Philippe ADAM

Questions euro-atlantiques
DGRIS

Rt Hon James ARBUTHNOT MP

Conservative MP for North East Hampshire
HOC

Hugh BAYLEY MP

President of the Nato Parliamentary Assembly

SE Sylvie BERMANN

French Ambassador to the UK

Baroness Tessa BLACKSTONE

Chair, Franco-British Council, British section

Prof. Christian de BOISSIEU

Président du Conseil franco-britannique, section française

Ian BOND

Director of foreign policy
Centre for European Reform

Antoine BOUVIER

Président-Directeur Général
MBDA

Victor CHAVEZ

CEO Thales UK

Dr Claire CHICK

Head of Defence
Franco-British Council

Vernon COAKER MP

Shadow defence Secretary
HOC

Laurent COLLET-BILLON

Délégué Général pour l'Armement
DGA

Anne-Marie COUDERC

Vice-Présidente du Conseil franco-britannique

Général de corps d'armée Bernard de COURRÈGES D'USTOU

Directeur de l'IHEDN et de l'Enseignement militaire supérieur

Olivier DARRASON

Président
CEIS

Hélène DUCHÊNE

Directrice des affaires stratégiques, de sécurité et du désarmement
Quai d'Orsay

Philip DUNNE MP

Minister for Defence Equipment, Support and Technology
MOD

Étienne de DURAND

Directeur du Centre des études de sécurité
IFRI

Philippe ERRERA

Directeur général des relations internationales et de la stratégie
DGRIS

Philippe ESPER

Président du Cercle Européen de la Défense

SE Jean-Louis FALCONI

Directeur des affaires internationales, stratégiques et technologiques
SGDSN

Rt Hon Michael FALLON MP

Secretary of State for Defence
MOD

Tom FILLINGHAM

Director FCAS
BAE Systems

Nicolas FOURNIER

Attaché d'Armement
Ambassade de France au Royaume-Uni

Sir Simon FRASER

Permanent Under Secretary and Head of the Diplomatic Service
FCO

Louis GAUTIER

Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale
SGDSN

Étienne de GONNEVILLE

Sous-Directeur des Affaires Stratégiques
Quai d'Orsay

Nicole GNESOTTO

Présidente du conseil d'administration
IHEDN

Charles GRANT

Director, Centre for European Reform

Bernard GRAY

Chief of Defence Materiel
MOD

Guy GRIFFITHS

Group Managing Director International
BAE Systems

Thibault HARROIS

Doctorant - Univ Paris III

Dai HAVARD MP

Member of the Defence select committee
HOC

Air Marshal Sir Stephen HILLIER

Deputy Chief of the Defence Staff (Capability)

Marc HOWYAN

Directeur de l'unité de management « Avions de combat »
DGA

Charles HUGHES

Business Development and Strategy Director, Marshall
Aerospace

Will JESSETT

Director for Strategic planning
MOD

Rear Admiral Clive JOHNSTONE

Assistant Chief of the Naval Staff (Policy)

Ben JONES PhD Researcher, King's College	Général d'armée Benoit PUGA Chef d'Etat Major particulier Cabinet du Président de la République
Paul KAHN CEO, Airbus UK	Air Chief Marshal Andrew PULFORD Chief of the Air Staff MOD
Professeur Gilles KEPEL Sciences Po	Général d'armée Christian QUESNOT Ancien Chef de l'Etat-major particulier du Président de la République
Ann KENRICK Secretary General Franco-British Council	François REVARDEAUX Conseiller Affaires stratégiques et Asie Pacifique Cabinet du Président de la République
Général de division Maurice de LANGLOIS Directeur du domaine Politiques de défense comparées Irssem, école militaire	Sir Peter RICKETTS British Ambassador to France
Caroline LAURENT Directrice de la stratégie DGA	Gwendal ROUILLARD Député socialiste du Morbihan Assemblée Nationale
Jean-Yves LE DRIAN Ministre de la défense	Matthew RYCROFT UK Permanent Representative to the United Nations New York
Richard LINDSAY Head of Security Policy FCO	Contre-Amiral Henri SCHRICKE Attaché de défense Ambassade de France au Royaume-Uni
Air Cdre Paul LYALL Defence Attaché British embassy	Rt Hon Rory STEWART MP Chair of the Defence select committee House of Commons
Général d'armée aérienne Gratien MAIRE Major général des armées	Robert STODDART President of Customer Business - Defence Rolls Royce
Olivier MARTIN Secrétaire Général, MBDA	AVM Edward STRINGER ACDS (Operations) - Designate
Général d'armée aérienne Denis MERCIER Chef d'état-major de l'Armée de l'Air	Vincent THOMASSIER Sous-directeur Europe Occidentale et Amérique du Nord DGA
Julian MILLER Deputy National Security Adviser, Defence and Nuclear Cabinet office	Jean-Jacques TILLON Vice-Président Europe Dassault Aviation
Colonel Patrice MORAND Air Attaché, French Embassy, London	Général de corps d'armée Olivier TRAMOND Contrôleur général des armées en mission extraordinaire
Capitaine de vaisseau François MOUCHEBOEUF Naval Attaché, French Embassy London	Eric TRAPPIER Président-Directeur-Général Dassault Aviation
Colonel Frédéric PARISOT Etat-major particulier du Président de la République	Steve WADEY Managing Director MBDA UK
Ketan PATEL Security Policy & Operations International Policy France, MOD	Peter WATKINS DG Security Policy MOD
Air Chief Marshal Sir Stuart PEACH Vice Chief of the Defence Staff	Stephen WILLMER International Policy France-Team Leader MOD
Arnaud de PELLEGARS Conseiller du Secrétaire Général SGDSN	Paul WYATT Head of Defence Strategy & Priorities MOD
Pierre-Eric POMMELLET Directeur Général Adjoint Systèmes de Mission de Défense THALES	
Vice Admiral Duncan POTTS Director General Defence Academy	



Maquette: leonore.pironneau@gmail.com

